

## COMMUNIQUE du comité organisateur de STOP VIVISECTION

### A quand le débat sur la pertinence du "modèle animal" ?

Paris, le 7 mars 2016 - La Commission européenne (CE) a récemment adressé un questionnaire aux associations concernées par l'expérimentation animale, y compris au comité organisateur de Stop Vivisection. Ce questionnaire, rédigé par EURL ECVAM (le laboratoire de référence de l'Union européenne pour les alternatives aux tests sur les animaux) tend à montrer la disponibilité de méthodes de substitution à travers l'Europe. Cependant, cette initiative d'EURL ECVAM s'appuyant sur le principe des 3Rs (réduction, raffinement et remplacement) ne remet nullement en question la validité scientifique des expériences sur les animaux.

Aujourd'hui, les 1,173,131 signataires de l'initiative citoyenne européenne (ICE) Stop Vivisection attendent des institutions européennes que soit traitée la question scientifique de l'expérimentation animale. Une conférence publique "*Conference to discuss the validity of the animal models*" est censée avoir lieu avant la fin de l'année d'après une lettre de la CE du 17 décembre 2015 envoyée à Stop Vivisection. Cet événement constituerait une formidable occasion de débattre de l'argumentation scientifique pour et contre l'expérimentation animale et d'évaluer objectivement les progrès médicaux du 21<sup>ème</sup> siècle.

Dans l'attente d'informations plus précises sur la tenue de cette importante conférence, voici les commentaires de Stop Vivisection sur le questionnaire d'EURL ECVAM, transmis au vice-président de la CE, Jyrki Katainen :

Monsieur Katainen,

Nous accusons réception du questionnaire du Centre de référence de l'Union européenne pour les alternatives aux tests sur les animaux (EURL ECVAM), adressé aux représentants de l'ICE Stop Vivisection. Nous sommes tout à fait d'accord sur le fait qu'il soit important d'identifier toutes les sources de connaissances pertinentes pour Remplacer, Réduire ou encore Raffiner (principe des 3Rs) l'utilisation des animaux destinés aux fins scientifiques, afin de mieux diffuser ces connaissances mais également de trouver les moyens d'en combler les lacunes.

Toutefois, nous ne pouvons que constater que ce questionnaire est fondamentalement déséquilibré car il ne permet pas aux répondants de proposer des améliorations au concept des 3Rs. Aucune des questions ne donne en effet l'opportunité aux répondants de partager des connaissances sur les points essentiels suivants :

1. Comment mettre en œuvre les méthodes non animales déjà validées par EURL ECVAM et également approuvées par l'OCDE ? Quel est le sens de développer des méthodes alternatives s'il n'existe aucun mécanisme, juridique ou autre, permettant de les faire appliquer pour remplacer les tests sur animaux ? L'exemple du « Monocyte Activation Test (MAT) », désormais disponible pour remplacer les lapins dans les tests de pyrogénicité est en ce sens très significatif. Pourquoi utilise-t-on encore 170 000 lapins chaque année en Europe alors qu'il existe une méthode de remplacement déjà validée ?
2. La majorité du public confond le terme « alternatives » avec les méthodes de remplacement. Le public ignore le fait qu'environ 80% des « alternatives » validées par EURL ECVAM depuis 1992 utilisent encore les animaux vivants ou leurs cellules et que

seuls 20% n'impliquent ni animaux ni leurs cellules. EURL ECVAM devrait faire preuve de transparence en diffusant cette information librement sur son site web qui, actuellement n'est pas très accessible au grand public.

3. Le processus actuel utilisé par EURL ECVAM en matière de validation ne tient pas compte des dernières avancées technologiques. Etant donné qu'il requiert 7 années en moyenne pour la validation d'une nouvelle méthode non animale, celle-ci est déjà dépassée au moment où elle est prête à être mise en œuvre. Pourquoi n'y-a-t-il aucune possibilité dans le questionnaire d'étudier d'autres concepts de validation, comme, par exemple, celui du poids des preuves ?
4. Il existe également beaucoup de confusion dans le grand public, voire même parmi les scientifiques, quant aux termes « remplacement relatif » et « remplacement absolu ». Il est en effet important de bien distinguer ces deux notions. Russell et Burch (1959) ont parfaitement bien souligné la différence entre le remplacement relatif, par exemple tuer un animal afin d'obtenir ses tissus, cellules ou organes en vue d'une utilisation lors d'études *in vitro* et le remplacement absolu dans lequel aucun animal n'est utilisé, par exemple l'utilisation de cellules humaines en culture.
5. Le questionnaire ne remet pas en question la validité du « modèle animal ». Il s'agit là d'une grave lacune vu les dernières connaissances scientifiques depuis la parution du principe des 3Rs de Russell et Burch en 1959. Parmi ces dernières connaissances, on compte le séquençage du génome humain, la théorie de la biologie évolutive et de la complexité des systèmes vivants, qui expliquent pourquoi un système complexe évolué ne peut prédire l'effet d'un médicament ou d'une maladie sur un autre. Pourquoi le questionnaire n'invite-t-il pas les répondants à faire des commentaires sur ces questions ? D'ailleurs, le paragraphe 39 de la Directive 2010/63/EU ne stipule-t-il pas qu'« *Il est également essentiel, tant pour des raisons morales que dans l'intérêt de la recherche scientifique, de veiller à ce que chaque utilisation d'animal soit soumise à une évaluation minutieuse de la validité scientifique ou éducative, de l'utilité et de la pertinence des résultats attendus de cette utilisation* ». ?

Sur la base de ce qui précède, nous estimons que l'enquête représente une nouvelle occasion manquée de révéler et de mettre en évidence ce qui pourrait être fait pour combler de criantes lacunes.

Cordialement,  
Dr André Ménache  
Professeur Gianni Tamino